

LA NEWSLETTER INFO MOTARDS



L'AFDM est la première organisation française à avoir obtenu le label européen récompensant la qualité de la formation à la conduite



Edito

Les 27 & 28 octobre s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'AFDM Nationale à Montreuil. Toutes les AFDM régionales y étaient représentées ! Chacune d'elles a présenté son activité ainsi qu'un bilan succinct de l'année écoulée. Nous y avons accueilli la toute nouvelle AFDM PACA.

Cette présentation est l'occasion d'exposer les chantiers qui nous attendent et qui sont l'expression en partie des problèmes soulevés par les régions :

- ✓ Stabiliser et renouveler les équipes d'animations,
- ✓ Etendre notre offre (jeunes permis, stage 1 jours, stage montagne, stage side-car,...),
- ✓ Partager les contenus par une mise en ligne des documents.

Après le vote du rapport moral présenté aux Assises FFFMC en mai, la partie dure est abordée : les aspects financiers au plan national avec l'impact au niveau régional, nous en reparlerons dans la prochaine NL.

Enfin, nous avons procédé à l'élection de 2 nouvelles arrivantes dans le C.A. : Isabelle Demortain qui travaillera avec Pierre-Olivier au chantier informatique et Jennifer Delacroix qui prend le poste de trésorière. Bienvenue à elles ! Voir le nouveau bureau en p.2.

Dans cette NewsLetter, nous consacrerons une double page sur une information concernant nos assurances de stage suite à une réactualisation de notre contrat au niveau national, suite aussi à quelques incidents de déclarations qui ont émaillé l'année 2018 et dont j'ai subi les retours ! Pas cool. Donc lisez très attentivement ces pages 4 & 5 où nous détaillons l'ensemble de la palette d'assurance et surtout comment s'en servir !

L'AFDM PACA ne manquera pas de se présenter à vous.

Enfin, retour rapide des moto-écoles travaillant en lien avec les AFDM régionales ainsi que celles autorisées à proposer des stages dits "Tous Publics".

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin et de début d'année à tous !

Sommaire

Novembre 2018

Edito.....	p.1
C.A. & mandataires.....	p.2
Les nouveaux membres.....	p.3
Le point internet.....	p.3
Le point assurance.....	p.4 & 5
L'AFDM PACA.....	p.6
Présentation moto-écoles AFDM & stages.....	p.7,8 & 9

AFDM Nationale

8 rue Jean Jacques Rousseau
93100 Montreuil
0148181215 (HB)
contact@afdm.org
www.afdm.org



Pierre
MALEXIS

Coordinateur - pierre.malexis@googlemail.com

Jennifer
LACROIX



Trésorière - sapeurfazer59@gmail.com



Pascal
WOLF

wolf.pa@wanadoo.fr

Professionnels

Sacha
CERVERA



sachacervera@gmail.com



Gaël
LE MÉHAUTÉ

gael.lemehaute.afdm@gmail.com

Frédéric
PIERRET



Secrétariat - fred.pierret@afdm.org



Bernard
DAGUET

Secrétariat – relation correspondants
bernard.daguet@afdm.org
correspondant90@afdm.org

Isabelle
DEMORTAIN



Site & Infrastructure Internet
isabelle.demortain@gmail.com

Chargés de mission – AFDM



Daniel
BONDARD

Gestion du site GAELA
& maintenance

Pierre-Olivier
BIENVENU



Évolution des outils et site
Web

Point de situation d'avancement des sites internet :

L'équipe du pôle technique est maintenant en place. Le chantier est vaste avec la refonte du site Internet de l'AFDM et l'optimisation de Gaela, notre outil interne pour la gestion des stages.

Nous avons pris note des demandes de corrections et d'évolutions de ces 2 outils. Les corrections demandées lors de l'AG sur le site Internet sont d'ores et déjà réalisées pour la majorité. Le portage à l'identique du site vers une nouvelle plate-forme, à des fins d'optimisation financière et en préparation de la V4, a débuté. La mise en ligne est prévue pour mi-janvier. Au niveau de Gaela, 2 problèmes ont été corrigés au niveau des stages. Les stages "duo" et "jeunes permis" sont disponibles dans les choix.

Nous continuons à mettre en place les éléments pour nous permettre de répondre à vos attentes le plus rapidement possible. Nous reviendrons vers vous rapidement sur ces points.

Le Pôle Technique AFDM

Pierre-Olivier

Le nouveau mandataire

Infrastructure & site internet



47 ans, marié, 2 enfants, 2 motos et un chien.
Passionné de moto avec un VFR depuis 2005 et de vitesse sur circuit en RSV 1000 puis RSV4. Je passe beaucoup de mon temps à écouter des musiques comme pink-floyd, zztop, AC-DC ou Nickelback. Je suis membre hyper actif de la FFMC 72 depuis 2011 avec des casquettes multiples (webmaster graphiste, responsable des médias ou photographe). En 2006, l'aventure AFDM débute avec le montage de l'AFDM Pays de Loire avec Sacha et toujours la même équipe d'animateurs sur-motivés. Elle se poursuit toujours avec maintenant un poste de mandataire à l'AFDM nationale.

Aidez le pôle technique à vous aider !

Cher utilisateur, lorsque vous rencontrez un problème sur une application de l'AFDM, comme Gaela ou le site Web, vous pouvez largement contribuer à la résolution de ce problème en adoptant les bons usages. En effet, un bon bug est un bug que l'on peut reproduire pour pouvoir l'identifier. Et pour cela, toute information est utile.

Voici une liste, non exhaustive, d'éléments à recueillir:

- Date, heure et localisation de l'incident
- Description précise de ce qu'il s'est passé et dans quel ordre.
- Quel matériel (PC, Mac, Tablette, TV, Smartphone..)
- Quel système (OS-X, Windows, Linux, Android...), dans quelle version, et pour Linux, dans quelle distribution...
- Quel navigateur (Tor Browser, Firefox, Opera, Safari, Google...)
- Des copies d'écran, en particulier si des messages d'erreur sont affichés

Ne reste plus qu'à envoyer le tout par mail à gaela@assistance.afdm.org ou à webmestre@assistance.afdm.org qui vous donnera une première réponse dans un délai de 24h à 72h ouvrées.

Le Pôle technique AFDM

Isabelle

Les nouvelles élues

Jennifer Lacroix

CA AFDM

Trésorière



Véritable Chti, je viens de l'AFDM Haut de France où j'occupe le poste de Trésorière

depuis 2 ans. J'ai eu plusieurs expériences associatives dans différents domaines : Formation B.A.F.A., secourisme, association de Parents d'élèves, animation théâtral. Je suis également maman de deux grands garçons motard pour l'un et presque motard pour l'autre. Pourquoi l'AFDM aujourd'hui ? Parce que nous avons le devoir de transmettre pour prévenir au maximum les risques associés à cette belle activité.

A bientôt à tous peut être lors d'une balade ensemble.

Isabelle Demortain

CA de l'AFDM

Pôle technique

Infrastructures

et site Internet



Avant toute chose, je tiens à dire que ma présence parmi vous s'inscrit dans un parcours personnel d'engagement dans le mouvement social et solidaire, entamé dès l'âge de 19 ans dans une MJC.

J'ai aujourd'hui 57 ans et je suis membre de l'AFDM IDF depuis 3 ans.

En tant qu'épouse et mère de motards, et passagère (très) assidue, j'estime que la formation est essentielle pour la prévention en sécurité routière.

J'ai rejoint en juin l'AFDM Nationale sur proposition du CA qui souhaitait mieux intégrer les AFDM régionales et s'adjoindre de nouvelles compétences.

J'apporte ainsi toute mon expérience en informatique & télécom, avec la connaissance du monde associatif après 8 ans passés au sein d'une grande fédération mêlant professionnels et non professionnels, la Société Centrale Canine.

Elue membre du CA lors de l'AG du 28 octobre 2018, j'ai également la charge de nos Infrastructures réseaux et de notre Site Internet au sein du pôle technique.

Mon objectif sera de répondre rapidement et efficacement à vos demandes pour qu'ensemble nous puissions remplir les missions dont s'est dotée notre association.

Assurances et activités AFDM.

J'ai un accident en stage : Quoi déclarer avec quel contrat ?

Nos activités consistent à faire rouler des motards. Sur leur moto, avec l'un d'entre nous au guidon, sur route, ou sur espace fermé, avec ou sans professionnel de la conduite. Nous utilisons aussi des locaux ou équipements qui nous sont prêtés ou loués. Cela fait beaucoup de choses !

Cependant, le contexte juridique est simple, il nous faut respecter les lois et règlements, qui existent et ne sont pas si compliqués qu'il n'y paraît. Ce sont nos activités qui déterminent risques et assurances...

1. Nos activités sont celles d'associations, avec une fédération nationale.

—► C'est pourquoi il nous faut réserver nos activités à nos adhérents AFDM, ou être adhérent pour participer à nos activités...

2. Nous nous devons d'organiser avec «responsabilité» nos activités et d'être assurés en conséquence. Là aussi, ce sont des questions de bon sens et de compétences avant tout, donc pas de soucis car nous sommes de bon sens et compétents !

—► C'est pourquoi ils nous faut être attentifs et rigoureux, comme lorsque nous conduisons nos motos.

3. Nous devons disposer d'assurances adaptées à nos activités, car nous sommes soumis à cette obligation.

—► Plusieurs acteurs, personnes morales ou physiques interviennent sur nos activités, **donc plusieurs contrats d'assurances** :

a) Le contrat « du conducteur » (le stagiaire ou l'animateur). Et oui là aussi l'obligation d'assurance est à respecter ! C'est pourquoi vous devez avoir la certitude que chacune des motos des stagiaires est assurée !

b) Le contrat de votre AFDM (régionale, qui est organisatrice) : Du fait de la responsabilité de l'organisateur et de l'obligation d'assurance, chacune de nos AFDM doit avoir son contrat d'assurance, valide et en rapport avec les activités pratiquées.

d) Les contrats de l'AFDM nationale : La nationale en tant que fédération peut voir sa responsabilité engagée, et doit aussi, avoir un contrat d'assurance, valide et en rapport avec les activités pratiquées.

e) Le contrat du professionnel de la conduite : Et oui, notre « pro » est responsable, conjointement avec l'AFDM organisatrice, du déroulement des activités auxquelles il participe. Il doit donc être assuré, mais ça il le sait depuis longtemps ! (ce contrat n'assure que ses salarié(e)s et SES motos déclarées !)

4. Quels type de contrats ?

a) Celui du conducteur :

* Le contrat « classique » que nous connaissons pour nos engins. Donc rien de nouveau sur le sujet.

* Le contrat « risques spéciaux » AFDM natio/AMDM(*), du fait du déroulement du stage AFDM, la conduite de la moto du stagiaire par un des animateurs nous oblige à être assuré pour cela.

C'est la raison du contrat AFDM nationale / AMDM.

b) La « RC » (responsabilité civile) :

La responsabilité civile pouvant être engagée, chacune des parties doit être être couverte : L'afdm nationale, chaque AFDM régionale, et dans l'absolue, chacun de nos adhérents.

5. Quelle assurance faire intervenir ?

a) Celle du conducteur pendant la conduite de sa propre moto, seul ou avec un animateur derrière lui, les assureurs que nous connaissons tous,

b) Celle de l'AFDM Nationale (AMDM risques spéciaux) en cas d'accident lors de la conduite de la moto des stagiaires par un des animateurs - dûment répertorié sur GAELA ! (Animateur seul ou avec le stagiaire derrière).

c) Faire jouer la RC :

* Pour l'AFDM natio : La MAIF. (ne concerne pas les AFDM régionales)

* Pour les AFDM régionales : la MAIF ou la SMACL (ou autre selon l'assureur choisi)

* Pour chacun d'entre nous : nos contrats d'assurances classiques.

d) L'assurance du pro : les assureurs spécialisés du marché qui n'assurent que leur salariés, leurs propres machines.

(*) Contrat en cours de validation : Nous vous le ferons parvenir dès les contrats signés.

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

6. Combien ça coûte par an ?

- a) Conducteur : ça, vous le savez !
- b) L'AFDM nationale : env. 1600 € pour l'AMDM et 750 € pour la MAIF
- c) Les AFDM régionales entre 70 € et 200 € selon leur volume d'activité
- d) Le pro. environ 4000 € selon la taille de la moto école

7. Comment et quand déclarer ?

- ▶ La déclaration est un préalable obligatoire et doit être effectuée par la victime. Après la déclaration, les assurances concernées se répartiront rôle et responsabilité.
- ▶ Comme pour tous les sinistres, avec un constat amiable, dans les 5 jours pour les sinistres impliquant un véhicule à moteur.
- ▶ Par déclaration écrite, également dans les 5 jours aussi pour les autres sinistres. Dans certains cas, il est possible qu'un formulaire particulier soit requis, mais cela serait précisé par l'assureur.

8. Dans tous les cas :

- ▶ Vérifier avant la mise en place de l'activité que l'on dispose d'une attestation d'assurance valide.
- ▶ Donc vérification des cartes vertes des motos, mais aussi de la présence de l'attestation d'assurance de nos associations. Ces attestations doivent être à disposition du responsable de l'activité.
- ▶ Au moment de remplir la déclaration, il faudra garder à l'esprit l'application du code de la route qui précise que chacun doit conserver la maîtrise de son véhicule.

9. Remarque :

Nos activités ne peuvent se tenir sans ces assurances, qui nous sont légalement indispensables pour pouvoir fonctionner. Il nous appartient donc d'y réfléchir à 2 fois avant de déclarer un sinistre pour un incident mineur (rétro, sélecteur, commande d'embrayage, rayures.....).

En effet lorsque nous ne serons plus couverts que ferons nous ?

Hormis les spécificités liées au partage de guidons stagiaires/animés de nos stages, risques couverts par le contrat AMDM, toutes les associations se doivent de couvrir leurs activités de manières comparables. FFMC et AFDM même combat !

Il faudra alors respecter impérativement le process mis en place en accord avec la Mutuelle (voir ci-contre)

Enfin, pour que l'assurance accepte de prendre en compte votre éventuelle déclaration – le moins possible ! - il sera impératif d'avoir mis à jour votre stage dans GAELA, 72 heures avant la session (Stagiaires – type de moto – animateurs participants au stage). Nous reviendrons sur ce problème dans la prochaine Newsletters.

P. Malexis

Pour en savoir un peu plus sur l'aspect organisation /responsabilité /activités/assurance, un lien vers une documentation intéressante : <https://urlz.fr/8hTO>

Process de déclaration d'accident vers la Mutuelle

Des évènements récents, sur un fonctionnement antérieur a fait perdre beaucoup de temps de part et d'autre dans la recherche de l'identité du déclarant et donc de la gestion du dossier.

Suite à un accord passé entre la Mutuelle et l'AFDM Nationale, plus aucun dossier émanant des AFDM Régionales ne sera prit en compte par la Mutuelle.

Par principe, vous appliquez les règles du code de la route, à savoir que le conducteur doit rester maître de son véhicule. Donc, ça engage sa responsabilité. Mais si la situation nécessite de déclarer l'accident en utilisant le contrat de l'AFDM nationale, dans ce cas il vous faudra respecter le processus suivant :

- Remplir soigneusement les documents relatifs à la déclaration d'accident,
- Adresser le formulaire rempli à l'AFDM nationale à l'adresse suivante :

Bernard Daguët

6 allée des Violettes 25420 BART

Les documents seront alors évalués pour vous confirmer s'ils seront ou non adressés à la Mutuelle des Motards.

Ce processus permettra de vérifier la validité de la déclaration, afin d'éviter d'utiliser le contrat pour une pédale de frein cassée. Dans un tel cas, l'assurance du stagiaire jouera. Je vous rappelle que la multiplication des déclarations vers la Mutuelle ne peut pas jouer en notre faveur ! Enfin, comme dit plus haut, cela favorisera un traitement plus efficace des dossiers.

Bienvenue à l' AFDM PACA

L'AFDM PACA a été conçue par les FFMC 04, 06,13, 83 et 84 et la bienveillance de l'AFDM nationale, le 18 février 2018 en Avignon.



Elle a vu le jour, le 6 octobre 2018 à Solliès-Pont en présence de tous ses parents. Dans l'intervalle, deux stages de perfectionnement ont eu lieu en avril et mai 2018 sur Cavailon avec les soutiens actifs des animateurs et professionnels AFDM HDF, IDF, Lorraine et Rhône alpes (photos 3 et 4).



L'objectif de ces deux stages était de former les futurs animateurs AFDM PACA et d'échanger sur les pratiques des AFDM régionales.

L'AFDM PACA proposera les stages de perfectionnement mais aussi des stages jeunes permis et des journées d'évaluation sur les départements de PACA. Elle dispose d'une équipe de 11 animateurs et animatrices issus de tous les départements: Marie-Christine et Jean-Pierre du 04, Yann du 06, Bernard, Jean-Luc et Patrick du 13, Thierry, Frederic, Dédé, Marc et Christian du 84.



Le pôle de formation est sur Cavailon. Nous avons en projet d'en ouvrir un second sur l'Est de la région PACA (06, 04, 83). Le 1^{er} stage AFDM PACA est prévu les 1 et 2 décembre 2018 avec la participation de l'AFDM HDF.

Un grand merci à toutes les équipes AFDM avec mention spéciale à Pierre et Thierry pour leur aide, leur patience et leur bonne humeur.

Le Coordinateur Christian

LE PAVÉ DANS LA MARE

MOTO
magazine

DANS LES
KIOSQUES
et en
abonnement

**L'indispensable lecture
pour être un motard averti.**

Pour ne manquer aucun n° :
abonnez-vous !

Moto Magazine
8 rue J-Jacques Rousseau 93558
MONTREUIL
0155 861 800
Egalement Motomag.com
<http://www.motomag.com/>

Les n° de de Moto Magazine (dont
décembre / Janvier) :

[https://boutique.motomag.com/3-
moto-magazine](https://boutique.motomag.com/3-moto-magazine)

 **mutuelle des
motards**
LIBERTÉ ASSURÉE

**Des assurances
personnalisées**

Des assurances sur-mesure
qui s'adaptent au mieux à
votre pratique du 2 et 3-roues

Les meilleures garanties

Des couvertures uniques
issues d'une expertise de plus
de 30 ans et approuvées par
nos sociétaires

Accompagnement

42 bureaux, 52 délégations
bénévoles et des services
accessibles en ligne.

Pour en savoir plus :
<https://www.mutuelledesmotards.fr/>



**Tour d'horizon des motos-écoles partenaires AFDM
Fonctionnant avec des AFDM Régionale et celles
Autorisées à proposer des stages perfs (Tous publics).**

Petit rappel :

Stage de perfectionnement dit "associatif" : Organisé par l'association régionale AFDM sous le contrôle du professionnel avec qui est liée l'AFDM Région. Se fait avec hébergement et restauration.

Stage dit "tout public" : Organisé par le professionnel, indépendamment de l'association AFDM. Stage limité à 3 stagiaires. Les repas et hébergement ne sont pas intégrés au stage.

Bien sûr, vous pouvez retrouver ces motos-école sur la carte inter-active du site AFDM ici : <https://www.afdm.org/calendrier-des-stages>. Nous avons pensé que cette infos pouvait en intéresser beaucoup d'entre-vous et en premier lieu les correspondant(e)s AFDM

Moto-école Thomasson.



Stages "tous Publics"

Installé à Bour-en-Bresse (01000) – 9 avenue Pierre Sépard

Tél : 0474 219 348 – Mail : autoecoledelagare01@orange.fr

Site : www.auto-ecole-thomasson.com

Moto-école "La Grangeoise". Partenaire AFDM depuis 2011

Avec l'AFDM RhôneAlpes & Stages "Tous Publics".

Installée à Guilhaing-Granges (07500) - 340 rue Montgolfier. Tél : 0475 401 489

Mail : aegrangoise@bbox.fr - Site : www.afdm.org/auto-ecole-grangeoise



CER Gaffard



A l'AFDM depuis 1996. - Stages "Tous Publics"

Installée à Rodez (12000) - 2 r St Martin des Prés - Tél : 0565 421 711

...et à Marcillac (12330) au 58 tour de Ville. Tél : 0565 622 678

Mail : jeanpaul.gaffard@cer-reseau.com

Site : <http://www.auto-ecole-gaffard.fr/>

Moto-école "Conduite 29" :

Stages "Tous Publics".

Située à Brest (29200) au 7 rue de Siam – Tél : 0298 806 670

Mail : conduite29@orange.fr

Site : <http://conduite29.fr/contact/>



Tivoli-Conduite :



Stages "Tous publics".

Située près de Bordeaux, précisément au 365 Av. de Tivoli – 33110 Le Bouscat

Tél : 0556 089 938 – mail : tivoliconduite@orange.fr

Site : www.tivoliconduite.com



Easy Rider



Stages "Tous publics"
Installé 40 rue Claude Nougaro – 34090 Montpellier. Tél : 0467 044 804
Mail : contact@easyrider34.fr
Site : <https://www.facebook.com/motoecoleeasyrider/>

Triskell : A Rennes depuis 1999.

Stages "Tous publics"
Installée 2 rue Michel Gérard – 35200 Rennes – Tél : 0299 501 617
Mail : contact@triskell-auto-moto.com
Site : www.triskell-auto-moto.com



CER J-Luc Gonard :



Stages "Tous Publics"
Installée à Fijeac (46100) – 34 boulevard colonel Teulié.
Tél : 0565 340 727 – Mail : cerjlg@free.fr
Site : www.cer-jeanlucgonard.com

Moto-école Serrier : Avec l'AFDM Lorraine.

Installée à Jarville-la-Malgrange (54140) – 10 rue Catherine Opalinska
Tél : 0383 554 332 – Mail : auto-moto-ecole-serrier@wanadoo.fr
Site : www.serrier.fr



Moto-école Dominique : Avec l'AFDM Haut-de-France.



Installée à Seclin (59113) – ZAC de l'Épinette, Zone Unexpo, Village moto
Tél : 0320 163 715.
Mail : picaudet.dominique@orange.fr -
Site : www.auto-moto-ecole-dominique.com



- **Moto-école Didier** : Avec l'AFDM Alsace.

Partenaire AFDM depuis 1987.
Est installé à Lingolsheim (67380) – 79 rue du M^{al} Foch
Tél : 0388 761 205 – Mail : didier.loll@gmail.fr
Site : www.auto-ecole-didier.fr



- **Moto-école Oullins** :



Stages "Tous publics"
Installé comme son nom l'indique à ...Oullins (69600)
166 Grande Rue
Tél : 0437 200 900 - Mail : ceraoullins@orange.fr
Site : www.cer-oullins.com

- **Moto-école Cerveira** : Avec l'AFDM "Pays de Loire"

Stages "Tous Publics"
Installé au Mans (72000) – 5 av. Louis Cordet
Tél : 0243 285 208 – Mail : motocolecerveira@orange.fr
Site : www.automotocole-cerveira.fr



- **Moto-école du Port** :



Stages "Tous publics".
Installée à Niort (79000) – 28 rue Gambetta
Tél : 0549 791 356 – Mail : thierry.rimbault856@orange.fr
Site : www.ecoledeconduiteduport.com

- **Top Conduite** :

Stages "Tous public"
Installé à La Chaloupe (974) ...Oui à la Réunion !
339B rue Alexandre Bègue
Tél : 0262 547 643 – Mail : ericmarcely@yahoo.fr
Site : http://autoecoletop.com

Rien de plus fun que de passer son permis à la Réunion !



Joyeuses fêtes à toutes & tous